

Recommandations de l'Atelier International « Femmes Rurales et Foncier »

organisé par le Réseau National des Femmes Rurales du Sénégal
avec l'appui de la FAO-Dimitra et d'Enda Pronat

L'Atelier International « Femmes Rurales et Foncier » s'est tenu à Thiès, du 25 au 27 février 2003. Cet Atelier a comme objectif global, la prise de parole des femmes rurales sur la problématique de leur accès à la terre et aux ressources naturelles.

Durant cette rencontre :

1. Un inventaire sur leurs expériences et leurs initiatives a été réalisé.
2. Les expériences et les initiatives des participant(es) ont été valorisées à travers les échanges.
3. Les femmes rurales et leurs activités sont rendues visibles.
4. Les partenaires, les chefs religieux et coutumiers, et les décideurs politiques ont découvert la réalité vécue par les femmes rurales : poids de la tradition et force de la religion, qui rejettent la parité homme / femme, malgré les lois sans discrimination votées.

Organisé pour et par les Femmes Rurales l'Atelier a été officiellement ouvert par Madame Awa Guèye Kébé, Ministre de la Famille et de la Solidarité Nationale. Les participants étaient d'origine et de professions diverses : des femmes rurales et des hommes de différentes régions du pays, et d'autres pays d'Afrique (Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger, Tunisie) membres d'organisations de Base ou d'Appui du Réseau DIMITRA, le Représentant de la FAO, des femmes et des hommes membres d'organisations internationales et nationales, d'ONG, (FAO, Coordination DIMITRA, Coopérations Techniques Belge et Suisse, Unifem, Enda-Tiers Monde, Collectif des Femmes parlementaires du Sénégal), des hommes et des femmes des médias écrits et parlés, d'état, médias privés, de médias communautaires (Radios Rurales), des femmes et des hommes responsables de services techniques décentralisés de l'Etat, ou représentants des Ministères techniques intéressés par le thème, des chercheurs, des artistes engagés dans le combat des femmes pour leur promotion et la parité homme / femme.

Dans une ambiance à la fois festive et laborieuse, les résultats obtenus ont été tout à fait exceptionnels, et les objectifs largement atteints.

Au troisième jour, et à l'issue de la plénière des travaux de groupes, la synthèse des recommandations formulées, se présente comme suit :

Aux femmes rurales elles – mêmes :

- Restituer les résultats de l'atelier au niveau des organisations de base.
- Développer des stratégies de l'information à travers les radios rurales et les participantes elles – mêmes.
- Développer les échanges d'expériences inter - groupes, entre pays de la sous - région, par la mise en réseaux, par les jumelages, etc. à travers le Réseau DIMITRA.
- Capitaliser tout le travail effectué, les activités menées, par des écrits et les vulgariser dans les journaux locaux, par des cassettes audio et vidéo, par des causeries...

Au Bureau Exécutif et à la Cellule d'Appui Technique du Réseau :

- Mettre à la disposition de tous les participants, le rapport de l'Atelier. Le transmettre également, dans les meilleurs délais, aux ministères intéressés par le thème, aux services d'encadrement du monde rural et des femmes, aux ambassades, aux partenaires financiers, au Collectif des femmes parlementaires, enfin aux acteurs impliqués dans le foncier.

- Faire en sorte que le rapport (ou en tout cas, les éléments essentiels) soit traduit dans les langues nationales du pays. (Les représentants des autres pays africains devront faire la même chose, c'est – à – dire traduire le rapport dans leurs propres langues)
- Promouvoir l'information juridique par l'alphabétisation fonctionnelle, au sein de chaque entité du Réseau, au niveau local. Former des para juristes.
- Renforcer les capacités des femmes à travers des formations telles que :
 - Les techniques de communication.
 - Les droits et devoirs des femmes rurales.
 - Les techniques de plaidoyer.
 - Les techniques de lobbying.
 - Les techniques de négociation.

Grâce à ces formations, les femmes rurales pourront faire de leurs groupes déjà existants, de véritables groupes de pressions sur les décideurs politiques et économiques, sur les chefs religieux et coutumiers, pour faire entendre leurs voix à tous les niveaux.

(Les représentants des autres pays identifieront et recenseront les besoins de formation des femmes rurales de leurs pays.).

Au gouvernement, aux Bailleurs de Fonds, et aux Partenaires Internationaux :

- Aider à la réalisation d'études approfondies pour avoir des statistiques quantitatives désagrégées selon le sexe sur l'accès à la terre et à la gestion de ses ressources.
- Renforcer les capacités des organisations d'appui pour qu'elles puissent être des sources d'informations et être susceptibles de déceler des expertises locales et des personnes ressources capables d'appuyer les organisations de base dans tout domaine lié au foncier.
- Renforcer les capacités économiques des femmes en les aidant à :
 - La mise en œuvre et au développement d'activités génératrices de revenus.
 - La création et la gestion d'entreprises rentables.
 - L'accès au micro crédit.
 - La mutualisation (mutuelles de santé...).
 - La formation aux techniques de transformation et de conservation des produits naturels agricoles.
 - L'entraide et la solidarité.
- Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation sur le foncier.
- Sensibiliser enseignants et écoliers sur la parité homme / femme (justice sociale).

Le Bureau exécutif et la Cellule d'Appui Technique du Réseau sont chargés du suivi de l'atelier et la traduction des recommandations en plan d'actions étalé sur trois ans, avec des échéances pour les actions à mener, des priorités selon les cibles, les moyens nécessaires (budget et autres ressources). Ce plan d'action sera le document de base de travail pour le Réseau.

Le Réseau des Femmes Rurales du Sénégal, et des autres pays membres de DIMITRA présents à cet Atelier, se donnent rendez – vous dans trois ans, pour mesurer le degré d'avancement de ce Plan d'Actions.